

TOGO

Piraterie, migrants... au menu du Sommet de Lomé

Prévue au départ pour être tenue du 4 au 7 novembre 2015, la grande conférence africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique, se tiendra, finalement, au début de l'année 2016, à Lomé, au Togo. Le ministre togolais des Affaires étrangères, le professeur Robert Dussey, fait le point des préparatifs de la dite conférence, en marge de la 70^e Assemblée Générale des Nations-Unies, à New York.



Robert Dussey en petit aparté avec Bert Koenders. Les présidents Faure Gnassingbé et Macky Sall assistent à la séance de travail.

AFRIQUE EDUCATION : *Monsieur le Ministre, Cher Professeur, Afrique Education voudrait faire le point avec vous sur les différents contacts que vous avez noués avec des partenaires en vue de l'organisation de la grande conférence africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique. Au lendemain de l'Assemblée Générale des Nations-Unies, que pouvez-vous en dire ?*

Professeur Robert Dussey : L'Assemblée Générale des Nations-Unies est la plus importante des organes de l'ONU, et la session annuelle est une messe qui rassemble tous les Etats du monde et bien d'Institutions et Organismes internationaux affiliés, publics ou privés. A cet effet, nous

avons profité de cette 70^e session ordinaire de l'AG des Nations-Unies pour réactiver ou redynamiser les accords, déjà, établis et rassurer toutes les parties prenantes. Elle nous a, également, permis de mesurer le niveau d'enthousiasme des partenaires impliqués ou sollicités pour le succès de la Conférence extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Plusieurs contacts ont été, effectivement, noués avec tous les partenaires et nous nous réjouissons des retours positifs et confirmations, qui en ont découlé.

Je vous félicite, par ailleurs, de la réussite du « side event » co-ani-

mé avec mon collègue, BERT KOENDERS, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, sur le thème : "Sécurité et sûreté maritimes dans la mise en œuvre du programme de développement 2015".

Vous avez beaucoup voyagé pour la réussite de cette Conférence. Qu'est-ce qui motivait vos voyages ? Etaient-ce des voyages par thèmes ou par centres d'intérêt ? Pouvez-vous nous faire part de votre méthodologie de travail ?

Vous exagerez (rires). Je n'ai pas trop voyagé. En réalité, j'ai fait, exactement, comme le font tous les responsables, quand il faut mobiliser pour le succès d'une Conférence d'une telle envergure.

Pour montrer l'intérêt et convaincre, je dois effectuer des déplacements à l'intérieur du continent. Il ne faut pas oublier que nous n'organisons pas une conférence, et puis, plus rien. Le chef d'Etat, **Faure Gnassingbé**, ambitionne de mobiliser les Etats membres autour d'un projet de Charte devant régir la sécurité et la sûreté maritimes. Il s'agit d'une innovation de taille dont nous ne mesurons pas la portée, mais, il est importantissime que nous y parvenions. Le développement de nos pays (pas seulement) ceux qui ont un versant maritime, en dépend.

Je dois ajouter que certains de mes déplacements sont assurés par centre d'intérêts tandis que d'autres le sont par thèmes. Vous faites bien de me poser la question. En fait, les deux combines ont mobilisé toute l'équipe de la Commission préparatoire du Sommet à être présente dans plusieurs rencontres internationales. Il faut souligner que la sécurité maritime et le développement sont au cœur des gouvernements préoccupés par les fléaux de l'insécurité maritime, notamment, la piraterie, le trafic de stupéfiants, le trafic des migrants, la pêche illégale, la pollution marine, ainsi que, tous les autres actes criminels commis en mer qui constituent de graves entraves au développement des Etats riverains ainsi que ceux du littoral. Aussi, voudrais-je insister sur le fait que le thème de cette conférence englobe des thématiques pluridisciplinaires et multidimensionnelles que sont la sécurité, la sûreté et le développement économique. Ce qui nous conduit d'emblée à une confrontation des théories et des méthodologies contradictoires, déjà, internes à chaque champ d'analyse, puis, d'un champ à un autre. L'obligation est ainsi faite pour nous, de mener cette investigation dans les règles de l'art aussi bien

diplomatiques qu'intellectuelles sinon universitaires ou scientifiques, d'où l'usage de la méthodologie ou de la démarche consensuelle.

Vous avez beaucoup travaillé avec le ministre des Affaires étrangères, Bert Koenders, dont le pays est un géant sur les questions touchant à la mer et aux océans. Quel a été son apport pour ne parler que des Pays-Bas ? Pouvez-vous parler d'autres expériences marquantes ?

Des expériences marquantes ! Je ne saurais les citer toutes, mais, je puis vous confirmer que tous les apports ont été très enrichissants. Qu'il s'agisse des apports des pays ou des personnalités

Il faut souligner notre satisfaction de la mobilisation et de l'implication de la société civile et du secteur privé de nos Etats dans l'organisation de cette conférence. Des contributions et des propositions viennent de partout

dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale, ou encore, avec les Organismes internationaux ou Institutions internationales, le constat est le même : une note de satisfaction, déjà, pour les préliminaires de cette conférence si vous voulez bien.

A propos de mon collègue, **Bert Koenders**, je le disais plus haut, ensemble, nous avons animé sous le patronage et la présence effective du président de la République, **Faure Gnassingbé**, le *side event* sur le thème de « La sécurité et la sûreté maritimes dans la mise en œuvre du programme de

développement post-2015 », en marge de l'AG de l'ONU, à New York, le 26 septembre 2015. Ceci vient confirmer le degré d'importance et d'implication des Pays-Bas parmi les partenaires du Togo.

Je profite de votre tribune pour lui renouveler ma sincère gratitude et, par la même occasion, à toutes les bonnes volontés qui ont bien voulu accompagner, à des degrés divers, cette conférence.

L'Afrique est très diverse culturellement. Elle compte des anglophones, des francophones, des lusophones, des arabophones et un hispanique. Harmoniser les positions devient œuvre de titan quand le sujet comme le vôtre est sensible. Comment y êtes-vous parvenu ?

Cette diversité linguistique et culturelle de l'Afrique est une richesse, il n'y a pas lieu de s'alarmer. L'Union Africaine n'est pas à sa première conférence sur des questions aussi sensibles. Les acteurs sont conscients des défis de cette rencontre dont le thème est au centre des préoccupations de tous les gouvernants. Il faut souligner notre satisfaction de la mobilisation et de l'implication de la société civile et du secteur privé de nos Etats dans l'organisation de cette conférence. Des contributions et des propositions fusent de tous les Etats sans justement tenir compte des barrières linguistiques. Il y a lieu de saluer, ici, la prise de conscience des acteurs de l'intérêt général de l'Afrique. Toutefois, des dispositions sont prises par les organisateurs en termes de traduction pour qu'aucun pays ne soit lésé, avant, pendant et après la conférence. Le site du Sommet (www.african-togo2015.com) est, justement, conçu en tenant compte de toutes les diversités linguistiques et traduit en anglais et en français.

Quelles vont être les grandes lignes de cette conférence et quels en seront les grands animateurs (conférenciers) ?

Cette conférence se penchera comme son nom l'indique sur deux grandes thématiques à savoir :

- La coopération régionale et internationale pour la sécurité maritime dont les sous-thèmes sont la piraterie maritime ; la pêche illícite ; les trafics illicites de tout genre transitant par la mer ; la migration.
- La sécurité maritime et le développement dont les sous-thèmes sont la préservation de l'environnement marin et la mer comme facteur de développement.

Les conférenciers ne sont autres que des experts avérés dans les différentes thématiques et d'envergure internationale telle que se veut la conférence en elle-même.

Comment les travaux seront-ils organisés ?

En plénière pour les experts représentants permanents des Etats auprès de l'UA dont les conclusions seront entérinées par le Conseil exécutif des ministres suivi du Sommet des chefs d'Etat.

Vous ambitionnez de faire adopter une « Charte sur la sécurité maritime » à l'instar des Accords de Lomé 1 et 2 qui régissent, dans le passé, les relations entre les pays ACP et l'Union européenne. Avez-vous des raisons d'être optimiste ? Si oui, pourquoi ?

Le projet de "Charte sur la sécurité et la sûreté maritimes" constitue le fondement de cette Conférence de l'Union Africaine qui se tient à Lomé. Il y a eu des rencontres précurseurs sur le même thème et nous estimons qu'il faudrait passer au concret, en adoptant une Charte à Lomé.

Si vous voulez, j'estime que mettre notre capitale à l'actif de cette Charte relève de la normalité des choses eu égard à la nou-



Robert Dussey avec son collègue, le ministre des Affaires étrangères de Côte d'Ivoire, Charles Diby Koffi.

Le projet de "Charte sur la sécurité et la sûreté maritimes" constitue le fondement de cette Conférence de l'Union Africaine qui se tient à Lomé.

velle donne de notre diplomatie. Après plus d'une décennie d'hibernation, il faut que Lomé retrouve son titre de ville d'accueil des grandes rencontres internationales. Pour le cas précis de cette conférence sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement économique en Afrique, le choix de Lomé n'est que logique.

C'est la première grande conférence internationale qui sera organisée à Lomé, depuis l'arrivée du président Faure Gnassingbé au pouvoir. Au niveau de l'accueil et de l'organisation, tout sera-t-il fin prêt ?

Tout sera prêt pour la tenue et la réussite de cette grande Conférence.

La Conférence se tient en partenariat avec l'Union Africaine. Sur

quel plan vous vient-elle en soutien ?

La conférence sur la sécurité maritime et le développement en Afrique est organisée par l'Union Africaine et Lomé est choisie pour l'abriter.

Il y a eu l'avant-conférence. Il y aura la tenue de la conférence et l'après-conférence. Qu'est-ce qui va se passer après la tenue de cette conférence ? Que ferez-vous ?

Que les idées ne restent pas idées et que la Charte ne dorme pas dans les tiroirs. Pour cela, il faudrait veiller à la ratification et à la mise en application effective de la Charte sur la sécurité et la sûreté maritimes. Du moins, faire le suivi des recommandations de la Conférence.

Votre dernier mot ?

Confiance et sérénité. Le report n'est pas l'annulation. C'est juste une question de timing. Ce petit décalage nous permet, d'ailleurs, de peaufiner les choses.

Merci et si vous n'avez pas, encore, votre invitation, vous êtes, déjà, les bienvenus pour relayer les grandes décisions, qui seront issues de cette Conférence.

Propos recueillis par Jean Paul Tédga